



Maison des Sports
29, boulevard Saint Michel - 72000 Le Mans
Tél. 02 52 19 21 17 - Email : comite.tennisetable@maison-sports72.fr
Site internet : www.pingsarthe.org

Compte-rendu : Comité Directeur du 14 Mai 2018

Date de création	17 mai 2018
Auteurs	Alain PIRON
Approbateur	Michel MENAGER

Ordre du jour :

- 1- Présentation Championnat de France
- 2 - Infos du Président
- 3 - Budget prévisionnel 2018/2019
- 4 - Calendrier 2018/2019
- 5 - Point RH et planning des mises à disposition
- 6- Règlements 2018/2019

Présents : T. BIGNON, B. BODEREAU, F. BUREAU, P. CHATEAU, JC. FOUCRIT, P. GAUDEMER, B. GAUSSERAN, J.GUY, D. HAMONIC, F. HERVE, C. LEROY, V. LOPEZ, P. MAHUET, E. MARZIN, M. MENAGER, A. PIRON, JM. PLARD,

Excusés : M. VIGNERON

Invités : F. TOLLET, G. TESSIER, Q. BATAILLE, K. TRECUL

Absent : S. BRARD, H. FILLEUL, O. MODAT, M. PREZELIN,

Le comité directeur est décentralisé chez « INITIATIVES » après une réunion du comité d'organisation du championnat de France

Point 1 : Présentation Championnat de France :

- Après un moment de convivialité où les membres du comité d'organisation des championnats de France et du comité directeur ont pu faire connaissance, Emmanuel Marzin présente les grandes lignes de l'organisation et l'état d'avancement du projet
- Ensuite, chaque binôme des différents pôles présente son activité et ses projets
- Le comité directeur, après avoir pris connaissance des différentes actions et du calendrier, valide l'état d'avancement du projet.
- Remerciement de Michel MENAGER et des membres du comité directeur à l'entreprise INITIATIVES et à son directeur Franck Vallée pour nous avoir accueillis.

Point 2 : Infos du président :

Infos FFTT :

La FFTT avait lancé une grande réflexion sur l'architecture des formations.

Ces travaux ont abouti à la rénovation du CQP, appelé « moniteur de TT », dont la mise en œuvre a débuté en cette fin de saison 2017/18.

La réflexion s'est poursuivie par la création d'un BPJEPS tennis de table « éducateur sportif », dont la formation s'ouvrira dès la saison prochaine. Cinq centres devraient proposer la formation : Wattignies, Bordeaux, Nancy, Voiron et Montpellier.

Dans un souci de cohérence générale, la FFTT a décidé de rénover la filière fédérale. La nouvelle formule sera mise en place dès le début de la saison 2018/19.

Afin que les coordonnateurs puissent anticiper son organisation et que ces formations fédérales soient intégrées dans les divers calendriers, voici une présentation synthétique de cette nouvelle filière à mettre en œuvre :

- 1er niveau : Initiateur de club : Savoir accueillir, faire découvrir. 2 x 1 jour (plutôt que 2 jours consécutifs)
- 2ème niveau : Animateur fédéral. Savoir animer, aimer apprendre. 4 jours (+ stage pratique)
- 3ème niveau : Entraîneur fédéral. Perfectionner, faire comprendre. 5 jours (+ stage pratique)

Infos Ligue :

- Projet de performance Régional voté en conseil de ligue du 21 avril 2018 (sera joint avec le compte rendu)

- Championnat d'Europe

Grandes lignes du projet : promouvoir notre discipline, moderniser le tennis de table

Objectif : 4000 places du 03 au 08/09. Budget prévu 150000€ avec bénévoles

Comité d'organisation restreint – Pas de droit d'entrée – Communication vers les clubs fin Mai début Juin

- Point finances :

Léger excédent 2500€

Augmentations des tarifs :

* Ré-affiliation des clubs + 5.00 €

* Licences + 0.60 €

* inscriptions Critérium Fédéral + 0.20 €

* Modification des tarifs pour les engagements du Championnat par équipes Régional : Augmentation de 40 € en PN (projet d'une nouvelle augmentation la saison suivante), baisse de 50 € en R1, de 15 € en R2 et R3, tout ceci pour tenir compte de la réforme du Juge Arbitrage

Ces augmentations de tarifs sont essentiellement dues à :

* Une baisse de 4% du nombre de licenciés (environ 800) c'est à dire une baisse des produits d'environ : 11 000 €

* Une annonce d'une forte baisse des subventions de l'état (CNDS), environ 8 000 €

* Baisse de nombreux budgets (en particulier sur les aides).

Vote à distance des tarifs pour le 12 Mai 2018 par les membres du conseil de Ligue

Infos CD :

3243 licenciés, soit - 28 par rapport à la même date de la saison dernière

2047 traditionnels (-18) et 1196 (-10) loisirs

- Aide sport adapté :

Nous avons accordé une aide de 100€ pour le club du SOM car 2 joueurs de tennis de table vont participer au championnat de France de sport adapté à Annecy les 23 et 24 Juin 2018

Une autre demande vient de nous parvenir pour l'association de sport adapté de St Calais avec la participation de 3 joueurs à ce championnat de France (Alexandre Oger, Yoann Dubray et Muriel Villette). Aide de 100€ accordée à l'unanimité

- Aide CENS / Pôle France CREPS / Pôle espoir pour les jeunes Sarthois

Une ligne de trésorerie de 1000€ sera prévue au budget 2018/2019 pour accompagner les différents jeunes du pôle Espoir et du pôle France.

Pas de classe de 4ème la saison prochaine au CENS pour Clara Beaudron qui intégrera le pôle France avec hébergement et scolarité au CREPS (classe de 5 jeunes)

Coût 7761 € Aide Ligue 2298 € + aide exceptionnelle de 300 € soit 2598 € + frais pédagogique

- Assemblée Générale à Parcé sur Sarthe le 08 juin 2018

Visite de la salle le 02 Mai (Michel M et Michel V)

Afin de diminuer le timing de notre assemblée générale, chaque responsable de pôle doit préparer deux rapports : un rapport complet de ses activités sur la saison écoulée que l'on enverra aux clubs (avec la convocation 15 jours avant la date de l'AG) et un rapport plus court pour une intervention en assemblée générale

Vous devez envoyer vos rapports à Fabrice pour le **30 Mai dernier délai**

Adresse salle : salle polyvalente, avenue de la grande Champagne près du stade de football

Point 3 : Budget prévisionnel 2018/2019 :

- Budget présenté en équilibre à 420140 € (championnat de France inclus pour 148400 €), soit une augmentation de 4%.
- **Les charges :**
 - o Charges de personnel (191 056€)
 - 70% des charges du budget
 - Augmentation de 13 400€
 - Formation DEJEPS : 8 600€
 - Hausse masse salariale : 4 800 €
 - o Personnel
 - 3 salariés en CDI à plein temps
 - 2 CDD en emploi d'avenir à plein temps
 - 1 CDII en sport emploi 22H/semaine
 - 1 CDD 15H/semaine sur 9 mois
 - o Maintien du poste autres services (34 364 €)
 - Déplacement éducateurs (18 800€)
 - Frais de fonctionnement (8 340€)
 - o Baisse du poste autres charges (27 170€)
 - Pas de stage de rentrée avec hébergement
 - Maintien de l'aide au développement (12 700€)
- **Les produits :**
 - o Autres produits (114 150€)
 - 42% des produits
 - +5€ engagement championnat par équipes seniors, +3€ vétérans
 - Augmentation de la part comité sur les mutations
 - Pas d'augmentation de la part comité sur les licences
 - Pas d'augmentation sur les stages
 - o Augmentation du poste vente de produits finis (72 190 €)
 - Vente de tables (2 250€)
 - Ping Tour FFTT (7 400€)
 - Pas d'augmentation du tarif de mise à disposition (37€ / h)
 - o Maintien des subventions (41 500 €)
 - Maintien des aides CNDS (15 000€) et conseil départemental (20 000€)
 - Aide de la Ligue liée aux fiches actions et déplacement coupe du monde (5 600€)
 - o Transfert de charges (43 200€)
 - Emploi d'avenir (13 200 €) * 2 et Sport emploi (5 000 €)
 - Formation BPJEPS (8 600€)
 - 4 services civiques (3 200€)

Après discussion, le budget prévisionnel 2018/2019 est adopté à l'unanimité.

Afin de compléter les tarifs des mutations, il est proposé un tarif de 825€ (560€ pour la FFTT et 265€ pour le CD) pour les féminines classées du N° 51 au N° 100 -> **Adopté à l'unanimité moins une abstention**

Point 4 : Calendrier 2018/2019 :

- Changement de la journée 4 en vétérans du 7/11 au 8/11/2018
- **Validation du calendrier à l'unanimité qui sera joint au compte rendu du comité directeur**

Point 5 : Point RH et planning des mises à disposition :

Point RH :

- Quentin BATAILLE a informé mi-avril le pôle RH qu'il souhaitait rester au comité départemental.
- Suite à la démission de Etienne TOURTEAU, Corentin LEROUX a postulé sur le poste. Il est embauché en CDI sur un contrat CNDS pour 22h/semaine.
- Pour répondre favorablement aux demandes de mise à disposition, il était nécessaire de recruter un éducateur en CDD pour une durée de 15h/semaine. Après avoir reçu 5 postulants, la candidature de Crystal DESPERT a été retenue.
- Equipe éducateurs pour 2018/2019 :
 - o TESSIER Guillaume en CDI/35h
 - o BATAILLE Quentin en CDD/35h
 - o TRECUL Kevin en CDD/35h dont 12 semaines en formation BPJEPS
 - o LEROUX Corentin en CDI/22h
 - o DESPERT Crystal en CD/15h

Planning des mises à disposition :

- Initialement, 18 demandes de club avec 2 nouveaux clubs Assé le Boisne et La Chartre sur le Loir.
- Réintégration des clubs qui avait décidé de travailler avec Corentin
- Deux demandes hors délai :
 - o Arçonnay le 16 avril : Possibilité avec Kévin les semaines où il ne sera pas en formation, soit 20 séances.
 - o Mézières/Ponthoin le 30 avril : plus de disponibilité avec le comité directeur
- Au final, nous aurons 24 clubs en mise à disposition pour un total de 50,75 h/semaine.
- Parallèlement, le pôle technique avait fait part de ses souhaits pour l'encadrement de la Ping Sarthe Académie. La solution suivante est proposée :
 - ✓ **Lundi** : 2 lieux (Arnage & Montfort) avec 3 cadres.

Arnage : Quentin.

Montfort : Guillaume et Kévin (sauf les semaines de formation).

- ✓ **Mercredi matin** : 1 lieu (Anille Braye) avec 1 cadre + 10 rassemblements géographiques détection.

Anille Braye : pas possible le mercredi, proposition le mardi (+ de cohérence avec MAD) : Quentin.

Rassemblements Géographiques de détection : sous la responsabilité de Quentin avec Kévin en cadre supplémentaire.

- ✓ **Jeudi** : 1 lieu (Ste Jamme) avec 2 cadres.

1 cadre seulement : Guillaume

- ✓ **Vendredi** : 1 lieu (Arnage) avec 1 cadre :

Proposition : Guillaume

- ✓ **Samedi** : 1 lieu (Le Villaret) avec rotation entre 3 cadres pour 2 présents à chaque séance.

Proposition : Guillaume, Quentin et Kévin (sauf les semaines de formation).

Après échange, **la proposition de planning est adoptée à l'unanimité.**

Une communication sera faite vers les clubs et les contrats seront établis au retour de Nathalie pour un retour des contrats signés à l'assemblée générale.

Point 6 : Règlements 2018/2019 :

- Les titres par catégories :

- Propositions de passer de 16 à 12 tables avec
 - Maintien du tableau à 8 joueurs/joueuses pour les PF/PG
 - Maintien du tableau à 24 joueurs pour les juniors
 - Passage à 24 joueurs au lieu de 32 pour les Minimes, cadets et seniors garçons
 - Passage à 6 joueuses au lieu de 12 pour les féminines

Après discussion, le président demande de voter pour cette proposition :

Contre : 6 voix

Pour : 5 voix

Abstention : 6 voix

Le règlement des titres par catégories ne sera pas modifié pour 2018/2019

- Le championnat par équipes :

- Suite à la réforme du championnat régional par équipes par la Ligue et aux nombreuses descentes d'équipes de régional pour la Sarthe, **la création d'une troisième poule de Pré-régionale est adoptée.**
- **Le retour à deux poules en fin de phase 2 la saison prochaine est adopté** par 12 voix contre 5 pour un retour sur deux ans.
- Informations à donner aux clubs à l'assemblée générale et modification des règlements en conséquence

Fin de la réunion à 23h30

Rappel des décisions

- Présentation et validation des propositions pour le championnat de France
- Retour des rapports des pôles pour l'AG le 30 mai 2018
- Adoption du budget prévisionnel 2018/2019
- Adoption du calendrier
- Adoption des plannings de mise à disposition et de l'équipe d'éducateurs
- Création d'une troisième poule de pré régionale avec retour à deux poules à la fin de la saison prochaine
- Pas de modification des règlements des titres par catégories